



**AESH : un vrai métier, un vrai corps de fonctionnaire !
Toutes et tous mobilisé·es le mardi 9 juin
Rassemblement à 12h devant le rectorat
AG 10h, local Solidaires, 28 Rue Gabriel Péri**

Le ministère de l'Education nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH. Cette ouverture est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales.

Mais dès ce premier groupe de travail, les limites fixées par le ministère sont apparues inacceptables.

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH. Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

- La grille de salaire n'a pas bougé depuis 2024 et seuls les deux premiers échelons seront réévalués avec la hausse du SMIC ! C'est insuffisant et injuste !
- La mise en place de la subrogation promise pour 2025 est de nouveau reportée...cette fois à 2028.
- En l'absence du cadre de gestion ministériel, les AESH n'ont toujours pas droit aux jours de fractionnement alors que des jurisprudences favorables existent.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour toutes et tous les AESH ;
- un temps complet sur la base des missions réelles exercées ;
- une revalorisation salariale significative ;
- La reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles des AESH ;
- une école pleinement inclusive donnant réellement les moyens de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- La mise en place immédiate de la subrogation.
- Effectivité des jours de fractionnement.

Le prochain groupe de travail est annoncé pour le 15 juin. D'ici là, il est indispensable de faire entendre massivement les revendications des AESH.

**Des préavis de grève sont déposés pour participer au rassemblement.
Soyons nombreuses et nombreux devant le rectorat !**